

## DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

### « DROIT MARITIME ET DROIT DE LA MER »

#### ➤ RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

#### CHAILLÉ de NÉRÉ

**Sandrine**

Professeur de droit privé à  
l'Université de la Polynésie  
Française

#### Intervenants :

#### CHAILLÉ de NÉRÉ Sandrine

Professeur de droit privé à l'UPF  
CONNAN Franck

Délégué territorial à l'Office  
français de la biodiversité (OFB)

#### POIRAT Florence

Professeur de droit public à  
l'UPF

#### PONSONNET Cédric

Directeur de la Direction des  
Ressources marines

#### RAYGADAS Engel

Délégué adjoint aux affaires  
internationales de la Polynésie  
française

#### ROCHETEAU Cathy

Directrice de la Direction  
polynésienne des Affaires  
maritimes

#### TORRENTE Frédéric

Enseignant chercheur à l'UPF

#### Autres Intervenants extérieurs

#### ➤ CALENDRIER

De mars à juin,  
pour un minimum de 15  
inscrits.

#### ➤ LIEU DE FORMATION

Université de la Polynésie  
française et possibilité  
d'enseignement à distance.

#### Objectifs et compétences développées

Ce DU a pour objectifs :

- D'apporter un éventail de connaissances juridiques auprès des différentes directions territoriales, des organismes maritimes publics internes et internationaux, mais également auprès des armateurs et opérateurs économiques privés, des services de contentieux maritimes, des services administratifs tournés vers les activités maritimes et portuaires ainsi que des associations tournées vers le monde maritime.
- De former à la réglementation applicable aux activités maritimes commerciales.
- De former à la réglementation en matière de délimitation des frontières et espaces maritimes, mais aussi en matière d'exploitation des ressources de la mer et de protection de l'environnement marin.

Les compétences développées :

- Maîtrise des règles juridiques applicables aux espaces maritimes, au littoral et à l'environnement marin ainsi que les compétences des différents acteurs dans ces espaces.
- Maîtriser les réglementations internes et internationales en matière d'activités commerciales maritimes.
- Analyser et résoudre des problèmes juridiques liés au monde maritime.

#### Public et conditions d'accès

Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau baccalauréat ou bénéficiaire d'une validation des acquis professionnels et ayant au minimum des notions de droit.

Organisation pédagogique : Les cours ont lieu à l'UPF entre 17h et 20h en semaine et certains samedis matins. Ils seront enregistrés et mis à disposition sur une plateforme pédagogique.

#### Contenu de la formation :

##### U.E.1 Le droit des activités maritimes commerciales

Le navire et l'armateur, statut juridique

Sécurité et solidarité en mer : assistance, remorquage, avarie commune

La responsabilité des exploitants de navires

Les contrats de transport maritime (marchandises, passagers, croisière)

Les assurances maritimes

Le personnel d'exploitation du bord (capitaine, marins et contrat d'engagement maritime)

##### U.E.2 Droit général des espaces maritimes

Droit public de la mer, interne et international

Intervention de l'État en mer

Lutte contre les activités illicites et pouvoirs de police en mer

Diverses interventions thématiques en fonction de l'actualité

##### U.E. 3 L'espace maritime polynésien

Le domaine public maritime en Polynésie Française (Définition du domaine public, répartition des compétences)

Les Océaniens et la mer : hier et aujourd'hui

Interventions thématiques :

- Enjeux stratégiques des espaces maritimes polynésiens (préservation des zones maritimes face à l'élévation du niveau de la mer, le traité international pour la protection de la haute mer et de la biodiversité marine, liens entre les agendas « Océans » et « Changement climatique »)
- Gestion collective des ressources et développement durable (*rahui*, aires marines protégées, aires marines éducatives...)
- Gestion des activités maritimes (tourisme, activités nautiques, periculture)

Durée : 90 heures

Validation : Contrôle continu et/ou examens terminaux

Frais de formation Prestation complète (les trois UE), délivrance d'un diplôme d'université : 80 000 F CFP (sous réserve de validation par le Conseil d'Administration de l'UPF), un montant possible grâce à une subvention de France 2030. Droits d'inscription pour une UE : 31 000 F CFP, pour deux UE : 62 000 F CFP

Cette formation diplômante s'inscrit dans le cadre du projet d'excellence labellisé « Narua », pour lequel l'Université et ses partenaires bénéficient du soutien du dispositif national France 2030.

**UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**

**SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE**

B.P. 6570 – 98702 Faa'a – Tahiti – Polynésie française

Tél. : 40.80.38.77 – Fax : 40.80.39.77

[formation-continue@upf.pf](mailto:formation-continue@upf.pf) – [www.upf.pf](http://www.upf.pf)